Les NTIC

Par **adl**, le **21/09/2007** à **23:34**

Bonjour, je suis actuellement en L2 et je commence à me poser quelques questions quant à mon orientation.

1) J'aimerais d'abord avoir des précisions sur les NTIC en droit public, ce qu'elles recouvrent, leur domaine d'application, les débouchés etc.
2) J'ai cru comprendre que certaines fac proposaient ce cours dès la licence. Est-ce gênant de ne commencer qu'en master ?
3) Quelles formations me conseilleriez-vous ? Quelles fac sont les plus développées dans ce domaine ?
4) Imaginons que je caresse l'espoir insensé de travailler un jour à la CNIL, je présume qu'il faudrait le cas échéant privilégier le droit privé pour l'aspect protection de la vie privée, propriété intellectuelle etc., non ?

D'avance, merci.

Par **Morsula**, le **22/09/2007** à **00:07**

Bonsoir,

Je vais essayer de vous donner quelques éléments de réponses, des étudiants bien plus avancés que moi pourront compléter et rectifier au besoin wink:

Image not found or type unknown

Je prends donc la liberté de ne pas répondre directement à toutes vos questions pour ne pas vous donner de fausses indications.

Vous trouverez des informations à propos du droit des NTIC sur www.droit-ntic.com
L'application est assez large puisqu'elle recouvre l'informatique et libertés, la propriété intellectuelle, l'économie numérique, etc.

Des diplômes spécifique au droit des NTIC existent, je vous donne en exemple le Master professionnel en Droit et Pouvoirs publics spécialité Droit des Nouvelles technologies et de la Société de l'information à l'Université Paris X - Nanterre. [url=http://www.u-paris10.fr/MP10004/0/fiche___formation/:i295v6x1]Cliquez-ici pour consulter la fiche de formation[/url:i295v6x1][/url]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés